

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

LE RÉV. M. GIBAND, PTRE. S^sS.,

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ASSOCIÉS DE L'UNION DE PRIÈRES,

Le 8 octobre 1874.

C'est une pensée sainte et salutaire
de prier pour les morts, afin qu'ils
soient délivrés de leurs péchés.

(2^e liv. des Mac., c. 12, v. 46.)

Tel est en deux mots le plus bel éloge que l'on
puisse faire de l'*Union de Prières et de Bonnes
Œuvres*, puisque, comme tout le monde le sait,
elle a été établie pour venir au secours des morts,
par la prière, les bonnes œuvres et le saint sacri-
fice de la messe.

Cependant, quelque beau, quelque fondé que
soit l'éloge, s'en contenter ne serait pas faire con-
naître suffisamment une œuvre qui ne demande
qu'à être connue pour être admirée et aimée. Es-
sayons donc de montrer les avantages précieux
que renferme cette œuvre bénite et les droits